

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 28 juillet 2016 à 18 heures 00.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline
Date de convocation : 19/07/2016 Nombre de présents : 15 Comité secret : non
Nombre de personnes absentes: Nombre d'excusés : Quorum exigé : 8
Nombre de suffrages exprimés : 15 VOTES : Contre : 0 Pour : 15

L'an deux mille seize, le jeudi 28 juillet à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.
Etaient présents : MENEGUZ Muriel, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, REYMOND Muriel, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile.

PERSONNEL : Mme le Maire explique que la commission du personnel a travaillé sur la réorganisation des plannings des agents pour la prochaine rentrée scolaire (encadrement des enfants et entretien des 7 classes). Au vue de l'activité que génère le périscolaire et notamment les TAP, le poste d'adjoint technique contractuel sera reconduit pour un an.

Le comité technique du CGD a donné un avis favorable sur le dossier RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire du personnel communal.

LOGEMENT MAIRIE : Le logement sera de nouveau attribué à compter du 1^{er} août 2016 suite au départ du locataire actuel pour mutation à la mi-juillet. Mme le Maire est autorisée à signer le bail.

SALLE DES FÊTES : Mme le Maire explique que des corrections ont été apportées sur les plans le conseil municipal valide l'APS. Un dossier de demande de subvention sera déposé pour : la dotation des équipements des territoires ruraux, le fond local d'investissement, le fond de concours de la CCPDA et la subvention d'investissement de dotation cantonale.

RÉALISATION DE TRAVAUX DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : Mme le Maire explique que suite aux inondations de 2008 et 2013, qui ont fortement impacté le territoire, la CCPDA décide d'élaborer un programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) et de demander une participation des communes sous forme de fonds de concours communaux. Ce programme couvrira le périmètre drômois de la communauté de communes correspondant aux bassins versants de la Valloire, du Bancel, de la Galaure, du Riverolles ainsi que les communes de Roybon, Saint Clair de Galaure, Montfalcon et Montrigaud. Il concerne donc au total 32 communes. Les principales actions prévues par ce dispositif sont la protection des populations, la prévention, la prise en compte des risques, le ralentissement des écoulements, la réalisation d'ouvrages de protection hydraulique, ... Le coût total de l'ensemble des travaux est estimé à 6 500 000 euros HT. La CCPDA demande à chaque commune située dans le périmètre de prendre une délibération de principe et de signer une convention de fonds de concours. Le conseil valide les actions du PAPI et le principe des fonds de concours des communes à la CCPDA. Le conseil autorise Mme le Maire à signer la convention. Vote : 14 Pour - 1 Abstention

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR : Dolon : Les travaux sur la berge du Dolon ont été réalisés le 18 juillet dernier. Travaux voirie : La commission s'est réunie pour examiner les 3 devis reçus, et l'entreprise EIFFAGE a été retenue. Les travaux prévus sur la RD 121 ont été réalisés. Chenaux : L'entreprise DILM a été retenue pour le remplacement des chenaux de l'Eglise. Eclairage public : L'abri de bus du quartier Montanay va être mis en sécurité avec un éclairage continu. Des travaux de mise aux normes sur l'éclairage public seront également prévus. Stores : Le devis de l'entreprise SAINT CLAIR STORE a été choisi pour le remplacement des stores du secrétariat. Radars pédagogiques : La commission voirie – réseau va se réunir de nouveau pour travailler sur les devis.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS : PLU : Les quatre permanences du commissaire enquêteur sont terminées. Ce dernier rendra son rapport définitif mi-août 2016. Lors du prochain conseil municipal, le conseil arrêtera le PLU. Ilots de propreté : Les travaux débuteront en septembre. Dossier accessibilité : Le conseil municipal valide le calendrier de réalisation des travaux établi sur 3 ans : en 2016 : la Mairie, l'église, la salle des associations ; en 2017 : la bibliothèque, la salle des fêtes, la salle de réunion et la garderie ; en 2018 : la Poste et la Maison des sports. Le conseil municipal valide les demandes de dérogations proposées par Mme le Maire à savoir, la salle de réunion et la garderie car les réunions peuvent se dérouler dans une autre salle et la garderie peut être déplacée dans la salle de motricité de l'école. La commission des bâtiments communaux se réunira en septembre afin d'examiner les travaux à réaliser et ce qui peut être fait en interne. Ecole : Les effectifs prévus pour la rentrée sont sensiblement les mêmes que l'année dernière. Les travaux de peinture et de jardinage ont été faits. Une commande de matériels scolaires et de matelas est à prévoir. Périscolaire : Une délibération est prise pour valider la convention avec GUILLOT TRAITEUR pour la fourniture des repas pour le restaurant scolaire. Les activités prévues pour la première session des TAP sont les suivantes : le mardi (TAP communaux) : création florale et Valloir loisirs et le vendredi (TAP CCPDA) : basket, poterie et culture espagnole. Location de salle : Les conventions de location des salles (salle des fêtes, des associations et du stade) ont été modifiées. Le conseil municipal valide les conventions nouvelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Madame le Maire.